

Déclaration de Montreux (23 août 1947)

Légende: Réuni à Montreux le 23 août 1947, le Mouvement universel pour une confédération mondiale publie une déclaration sur le rôle du fédéralisme mondial comme idéal politique.

Source: Mouvement universel pour une confédération mondiale. Déclaration de Montreux, 23 août 1947. Suisse: Secrétariat général du Mouvement universel pour une confédération mondiale, 1947.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_montreux_23_aout_1947-fr-adf279f7-80a4-4855-9215-48a5184328aa.html

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

Déclaration de Montreux (23 août 1947)

Nous, fédéralistes mondiaux, réunis à Montreux pour le premier Congrès du « Mouvement Universel pour une Confédération Mondiale », appelons les peuples du monde entier à se joindre à nos efforts.

Nous sommes convaincus que l'humanité ne saurait survivre à un autre conflit mondial.

Deux ans se sont écoulés depuis la fin des hostilités et l'Europe et l'Asie demeurent couvertes des ruines de la guerre.

L'effort de reconstruction est paralysé, l'immense majorité des humains manque d'abris, de nourriture et de vêtements, tandis que toutes les nations épuisent leurs forces à préparer leur propre destruction.

Telles qu'elles sont constituées maintenant, les Nations Unies - cette seconde tentative d'organisation du monde pour sauver la paix - sont impuissantes à empêcher la course à la guerre.

Nous, fédéralistes mondiaux, sommes convaincus que la création de la Confédération Mondiale est le problème capital de notre temps. Tant qu'il n'aura pas été résolu, toutes les autres questions - nationales ou internationales - resteront sans réponses valables. Ce n'est pas entre la libre entreprise et l'économie dirigée, le capitalisme et le communisme qu'il s'agit de choisir, c'est entre le fédéralisme et l'impérialisme.

Seul le fédéralisme assurera la survivance de l'homme.

Nous, fédéralistes mondiaux, affirmons que l'humanité peut se libérer à jamais de la guerre, mais qu'elle n'y parviendra que par l'établissement d'une Confédération Mondiale. Une telle confédération devrait reposer sur les principes suivants :

1. Participation universelle. La Confédération sera ouverte à tous les peuples et nations.
2. Limitation des souverainetés nationales et transfert à la Confédération des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, nécessaires à la gestion des affaires mondiales.
3. Application de la loi directement à l'individu quel qu'il soit et où qu'il se trouve, dans les limites de la compétence fédérale :

garantie des droits de l'homme et répression de tout attentat à la sûreté de la Confédération.

4. Création d'une force armée supra-nationale, capable de garantir la sécurité de la Confédération et des nations qui la composent. Désarmement des Etats membres, compte tenu de leurs besoins de police.
5. Attribution à la Confédération de tous droits concernant l'énergie atomique et toutes autres découvertes scientifiques capables de causer des destructions massives.

6. Pouvoir de perception directe des contributions nécessaires, d'une manière indépendante des budgets des Etats membres.

Nous nous proposons d'utiliser tous les moyens raisonnables qui peuvent concourir au prompt établissement d'une Confédération Mondiale, afin de gagner de vitesse une nouvelle guerre.

Nous considérons qu'une juste perspective fédéraliste doit intégrer les efforts faits sur les plans régional et fonctionnel. La formation d'unions régionales - dans la mesure où elles ne constituent pas une fin en soi et ne risquent pas de se cristalliser en blocs - peut et doit contribuer au bon fonctionnement de la Confédération Mondiale. De même, la solution des problèmes techniques, scientifiques et culturels, qui concernent tous les peuples du monde, sera facilitée par l'intégration de corps fonctionnels spécialisés.

Ces principes posés, nous relevons parmi les méthodes d'action possibles .

1. L'action sur les gouvernements et les parlements nationaux en vue de les amener, sous la pression de l'opinion populaire, à transformer l'O.N.U. en une Confédération Mondiale, par l'accroissement de son autorité, de ses ressources et par la révision de la Charte.

2. Un ensemble d'actions indépendantes, particulièrement la préparation d'une Assemblée Constituante Mondiale, dont la marche opérative sera arrêtée par le Conseil du M.U.C.M., en coopération étroite avec les groupes parlementaires et les mouvements fédéralistes des divers pays. Cette assemblée - établie en collaboration avec les grandes organisations de caractère international - devra se réunir au plus tard en 1950, afin de rédiger un projet de constitution de la Confédération Mondiale. Ce projet serait soumis pour ratification, non seulement aux gouvernements et aux parlements, mais aux peuples eux-mêmes, et tous les efforts nécessaires seraient entrepris pour que la Confédération Mondiale soit irrévocablement établie dans le plus bref délai possible.